

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du jeudi 25 août 2011

Le jeudi 25 août 2011, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

### Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Chantal LELIEVRE, Josette PICHOT.

Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER.

Absents excusés : Anne MINETTE, Nicole LEGENDRE, Philippe BELLIER, Hervé GOUGEON, Arnaud LEVEIL et Bernard PLANCHARD,

Secrétaire de séance : Loïc JORRE

Ordre du jour :

### I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2011

### II. PROJETS EN-COURS

### III. TARIFS CANTINE/GARDERIE/ALSH ANNÉE 2011/2012

### IV. CONVENTION CANTINE AVEC COMMUNE DE BELGEARD

### V. ECOLE JULES VERNE

### VI. LES NON PAYÉS

### VII. QUESTIONS DIVERSES



### I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2011

### II. PROJETS EN COURS

#### ➤ **Ecole : Dernière ligne droite**

Une date pour l'inauguration de l'école et de la traversée du bourg sera fixée dans le mois à venir

#### ➤ **Voie nouvelle**

- Voirie et parking : fin des travaux
- Espaces verts : la commune met en place une organisation interne pour leur réalisation

Reste à identifier cette nouvelle voie.

#### ➤ **Cour de la mairie:**

- Finalisation du projet avec le coût du muret
- Dossier de subvention à mettre en place.

### ➤ **Viabilisation terrain**

Une parcelle de 927 m<sup>2</sup> située derrière les terrains des Maisons GUILLAUME va être viabilisée. Cette viabilisation comprenant l'eau potable, les eaux usées, les eaux pluviales et l'électricité est estimée à 15 000 €.

En accord avec la société GUILLAUME, une acquisition d'une bande de terrain d'environ 25 m<sup>2</sup> au prix de 45 € le m<sup>2</sup> est nécessaire pour désenclaver cette parcelle.

Pour la mise en vente du terrain, un prix à 45 € le m<sup>2</sup> a été proposé.

### ➤ **Maison « DRUGEON »**

La maison principale sera vendue en l'état avec environ 500 m<sup>2</sup> de terrain.

Une loge sera également mise en vente avec une bande de terrain dont la superficie n'est pas encore déterminée.

La démolition des anciennes maisons est nécessaire pour la mise en vente de ces deux bâtiments. Nous sommes en attente des devis.

## **III. TARIFS CANTINE/GARDERIE/A.L.S.H ANNEE 2011/2012**

Environ 23 000 repas ont été confectionnés durant l'année scolaire 2010-2011. Une augmentation du prix des repas de 1 % est proposée.

Tarifification proposée pour l'année 2011-2012

	Tarifs appliqués au 1 <sup>er</sup> /09/2011
<b>Repas scolaire</b>	3,00 €
<b>Repas adulte</b>	5,54 €
<b>Repas personnel communal</b>	4,46 €

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'augmentation du tarif.**

Les tarifs A.L.SH et garderie restent inchangés pour l'année scolaire 2011/2012.

## **IV. CONVENTION CANTINE AVEC LA COMMUNE DE BELGEARD**

Cette convention a pour but de définir les conditions dans lesquelles la MAIRIE DE COMMER s'engage à fournir des repas à l'Ecole de Belgeard.

En contrepartie la MAIRIE DE BELGEARD s'engage à participer financièrement, à hauteur de 50% , aux analyses et prélèvements sanitaires effectués par le laboratoire d'analyse vétérinaire à la cantine de Commer qui sont facturés à la Commune de COMMER.

**Délibération : Le Conseil municipal valide cette convention.**

## **V. ECOLE JULES VERNE**

L'école Jules Verne durant l'année scolaire 2010/2011 a accueilli 8 enfants de la commune de la Bazouge-des-Alleux (2 enfants en classe élémentaire et 6 enfants en classe maternelle).

Une commune étant tenue de participer financièrement à la scolarisation, hors commune, d'enfants résident sur son territoire ; une participation annuelle aux frais de fonctionnement de notre école sera demandée.

**Délibération : le conseil municipal décide de revalider la délibération du 30/06/2010 afin de maintenir le montant de la participation à 568 € par enfant.**

## **VI. LES NON-PAYES**

Le montant de recouvrement des créances représente un total d'environ 1 100 €

## **VII. QUESTIONS DIVERSES**

➤ **Concours départemental de fleurissement** : la commune de Commer est classée deuxième des communes comprises entre 1 000 à 5 000 habitants

➤ **Changement de lanternes** : 20 lanternes et 5 crosses devront être changées. Le coût pour ces lanternes et ces crosses s'élève à 10 400 € H.T.

La participation du Syndicat d'Electrification (S.D.E.G.M) s'élève à 4 700 €. Il reste à la charge de la commune la somme 5 700 €.

Pour le choix des lanternes, des échantillons sont disponibles au siège du S.D.E.G.M.

Une horloge devra également être remplacée. Le coût de celle-ci s'élève à 575,00 € H.T.

La participation du S.D.E.G.M sera de 230,00 €. Il restera donc à la charge de la commune la somme de 345,00 € H.T.

**Délibération : le Conseil Municipal donne son accord pour le changement des lanternes et des crosses ainsi que pour le remplacement de l'horloge.**

➤ **P.L.U :**

↳ Réunion du comité de pilotage le 27 juillet 2011

↳ Présentation, par G.CLOUET de la Chambre d'Agriculture, de l'inventaire des haies le 10/08/2011

↳ Réunion des publics associés le 8 septembre 2011

↳ Réunion publique le 8 septembre 2011 à 20h00 salle des Lilas.

➤ **Commerce de proximité : étude de faisabilité**

↳ Suite à l'étude effectuée par la C.C.I, une réflexion approfondie sera menée par le conseil.

➤ **Association Etoile Bleue de Commer :**

Le conseil municipal ne répond pas favorablement à la demande du bureau de l'Etoile Bleue de mettre à disposition un employé communal pour les activités d'une éventuelle école de football pour les raisons suivantes :

↳ D'une part, la charge de travail de nos agents techniques ne permet pas de leur libérer du temps

↳ Et d'autre part, un diplôme professionnel est requis soit spécialité Foot, soit généraliste BPJEPS etc... pour encadrer une école de football (source d'informations : D.D.C.S.S.P.P et Fédération Française de Football)

Aucun de nos agents n'est titulaire de cette compétence. Nous restons, bien sur en collaboration avec l'Etoile Bleue, ouvert à toutes discussions, pour permettre de faire aboutir ce projet d'école de football.

➤ **Restriction location salle de la mairie :**

Le conseil municipal n'envisage pas de restriction mais attirera l'attention des personnes qui louent sur le respect du voisinage.

➤ **Changement de date pour les trois prochains conseils municipaux :**

- ~~29 septembre 2011~~ → 6 octobre 2011
- ~~27 octobre 2011~~ → 3 novembre 2011
- ~~24 novembre 2011~~ → 1<sup>er</sup> décembre 2011

Il est 23h30, la séance est levée.